LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

L'élection du bureau de la Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection du Président de la Chambre et des membres du bureau définitif. Voici les résultats des divers scrutins proclamés par M. Sibille ; celui pour l'élection du Président a eu lieu à la tribune tandis que les autres scrutins ont eu lieu dans un salon voisin.

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DÉFINITIF. — Nombre des votants, 500. Suffrages exprimés, 422. Majorité absolue, 212. Ont obtenu : M. Fernand BOUISSON, 414 voix ; divers, 8. M. Fernand BOUISSON ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé Président de la Chambre des Députés. (Vifs appl.)

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION DES 4 VICE-PRÉSIDENTS. — Nombre de votants, 506. Suffrages exprimés, 502 ; majorité absolue, 252. Ont obtenu : MM. BOUILLOUX-LAFONT, 429 voix ; Léo BOUYSSOU, 401 ; Maurice PERNOT, 394 ; M. P.-E. FLANDIN, 355. Les 4 candidats sont proclamés vice-présidents. (Appl.)

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION DE SECRÉTAIRES. — Nombre de votants, 467 ; Suffrages exprimés, 457 ; majorité absolue, 229. Ont obtenu : MM. Jules BOYER, 440 ; TATON-VASSAL, 426 ; Auguste GRATIEN, 421 ; TRIBALLET 415 ; MARCOMBES, 408 ; Léon VINCENT, 407 ; BLANCHOT, 405 ; DE LOUVEL-LUPEL, 393. Tous sont élus.

SCRUTIN POUR L'ÉLECTION DE QUESTEURS. — Ont obtenu : MM. TRANCHANT, 437 ; BARTHE, 421 ; CAZALS, 370. Tous sont élus.

La séance est ensuite levée. Prochaine séance jeudi à 15 h. 30.

Le discours de M. Fleury doyen d'âge du Sénat

A 15 h. 10, M. Paul Fleury, doyen d'âge du Sénat, ouvre la séance et prononce aussitôt son discours dans lequel il rappelle d'abord les répercussions du congrès radical d'Angers et la crise ministérielle qui suivit et fut dénouée par M. Poincaré. « L'appel qu'il adresse à tous les républicains, ajoute-t-il, doit être entendu de tous les Français comme au temps de l'union sacrée qui nous valut la victoire. Les négociations qui vont s'engager pour la liquidation de la guerre et la consolidation de la paix exigent la concorde. Les décisions qui vont être prises fixeront pour longtemps les destinées de la France. La France a raison d'espérer. Elle traversera les nouvelles épreuves comme les précédentes si elle continue de le vouloir fermement et de se tenir en garde contre la discorde. L'équilibre budgétaire doit être rigoureusement maintenu. Nos charges fiscales ne sont déjà que trop pesantes. Pas d'impôts nouveaux est le cri général. Il convient d'évoluer, de se mouvoir, d'aller de l'avant, mais encore faut-il ne pas le faire trop vite pour ne pas s'exposer à des chutes fâcheuses ».

Le doyen d'âge formule à nouveau son appel à la concorde sous l'égide d'un cabinet qui s'en réclame.

Il conclut en se rangeant parmi ces Français moyens qui ne se laissent pas entraîner par les ardeurs ambitieuses des partis et estiment qu'il sera toujours temps de se diviser lorsque les intérêts vitaux du pays seront hors d'atteinte.

Ce discours est vivement applaudi par le Sénat qui lève ensuite sa séance.

Le Gouvernement demandera la discussion immédiate des interpellations sur la politique générale

Les Ministres se sont réunis hier matin, en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. Le Conseil a examiné les interpellations présentées à l'occasion de la rentrée des Chambres. Le Gouvernement demandera la discussion immédiate de celles qui sont exclusivement relatives à sa politique générale.

M. A. Briand, Ministre des Affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

Puis le Président du Conseil et le Ministre des Finances ont fait signer, par le Président de la République, un décret qui a pour but de centraliser et de mettre à jour les renseignements, concernant l'affectation précise de tous les immeubles domaniaux, ainsi que d'assurer un contrôle plus exact de leur utilisation.

LE SCANDALE DE LA " GAZETTE DU FRANC "

Tous les comptes sans nom ont été découverts a déclaré un secrétaire de Mme Hanau

Poursuivant son enquête sur le mystérieux carnet de Mme Hanau et sur les comptes spéciaux anonymes de « La Gazette du Franc », M. Glard, juge d'instruction, a entendu hier matin M. Paul Rousseau, l'un des secrétaires de Mme Hanau qui avait déjà été entendu le 13 décembre dernier.

Questionné au sujet des comptes secrets, M. Rousseau a déclaré : « Tous les comptes sans nom de « La Gazette du Franc » ont été découverts dès le début de l'enquête. Il n'y a jamais eu, à ma connaissance, des comptes particuliers et tous les titulaires de comptes ont effecté des versements réguliers. Le compte 24 portant les initiales V. C. n'a jamais existé. D'ailleurs, aucun des comptes n'a été enlevé de la compabité. On peut encore les retrouver tous intégralement ».

M. Robert Gillot sera confronté aujourd'hui avec M. Audibert

M. Glard, accompagné de ses greffiers, M. Langlois et Pichard, se rendra cet après-midi à la prison de Fresnes pour entendre M. Audibert dont l'audition a été retardée depuis le 26 décembre par divers incidents.

M. Robert Gillot, directeur de l' « Interpresse » sera extrait de la Santé pour être confronté avec M. Audibert. M. Gillot sera assisté de Mes Moro Giafferi et Gistucci.

Près de Besançon, un rapide tamponna une machine haut-le-pied puis dérailla

Un chauffeur décapité ; un mécanicien blessé ; plusieurs personnes contusionnées

Hier matin, à 3 h. 18, à 2 kilomètres de la gare de Besançon-Piotte, une machine haut-le-pied, qui était dérivée sur la voie n° 1, a été tamponnée par le rapide 735 venant de Lyon et se dirigeant sur la même vote. Malgré les efforts du mécanicien du rapide qui freina aussitôt et ceux du mécanicien de la machine haut-le-pied qui tenta de faire machine arrière, la collision fut violente. La machine haut-le-pied fut projetée en arrière, cependant que le rapide continuait sa course pendant une soixantaine de mètres et finalement déraillait. La locomotive dévala un remblai surplombant un petit chemin et se renversa. Le fourgon de tête fut projeté contre le tender qui souleva trois wagons de tête : deux voitures mixtes de première et deuxième classe et un sleeping déraillèrent.

Deux des voyageurs qui se trouvaient dans ces voitures ont reçu des contusions. Le chauffeur de la machine haut-le-pied, M. Stéphane Treffe, âgé de 34 ans, du dépôt de Dôle, qui, croit-on, dut vouloir sauter de sa machine avant la collision, fut happé par le rapide et décapité ; le mécanicien, M. Emile Batler, du dépôt de Dôle, a été blessé à la tête et aux bras.

Le chauffeur et le mécanicien du rapide qui appartiennent tous deux au dépôt de Lyon sont sortis indemnes de l'accident. Un postier, M. Tissot, de Mâcon, porte des contusions multiples.

Le Parquet de Besançon s'est transporté sur les lieux dans les premières heures de la matinée. La voie est endommagée sur une centaine de mètres. Les travaux de déblaiement se poursuivent activement.

Le drame d'Arras

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le meurtrier, son coup fait, se dirigea immédiatement vers le poste de police. Devant le sous-brigadier Pothier, il lança son arme ensanglantée sur le bureau en disant : « J'ai tué ma femme, je viens me constituer prisonnier. »

La première enquête

M. Marteaux, commissaire de police, chargea MM. Ternois, chef de la Sûreté, et Francis Vannieuwenhowe, inspecteur, de l'enquête.

Les actifs policiers interrogèrent la victime, qui fut transportée au domicile de ses parents, tout proche, où elle reçut des soins de M. le docteur Leroy.

Mme Doualle, qui souffra beaucoup, put néanmoins fournir une déposition dans laquelle elle accuse son mari de frapper son enfant. Elle prétend qu'il n'y a eu aucune altercation sur la Grande-Place et que son mari s'est lancé sur elle pour la tuer et qu'il s'était caché à proximité, sur son passage. Depuis quelques jours il la suivait, assura-t-elle.

Quant à Doualle, il réfute les accusations portées contre lui par ses beaux-parents. Il a acheté un couteau, il y a huit jours, 25 francs, chez un armurier de la ville, pour ses besoins personnels. Il affirme que c'est par hasard qu'il a croisé sa jeune femme sur la Grande-Place, au cours de sa promenade, après la violente altercation du café-concert.

Elle et lui

Ce grand jeune homme n'a versé aucune larme et paraît ne pas s'inquiéter autrement de l'état de santé de sa victime. Néanmoins, il regrette son crime et cherche à atténuer sa responsabilité.

Ce drame conjugal a causé une certaine émotion en ville car les deux personnages sont connus des habitués des « Variétés » et du « Café-Concert » de la rue Gambetta.

Doualle a été déféré au Parquet et écroué à la prison Saint-Nicaise.

L'état de la victime reste inquiétant et l'on craint de sérieuses complications. — A. T.

Un bébé mourut ébouillanté à Calais

Un bébé de treize mois vient de succomber aux suites de brûlures étendues dans les circonstances suivantes :

M. Dandres, employé à l'Usine de la Soie Artificielle, s'étant blessé à la main, priait, en rentrant chez lui, sa femme de lui faire bouillir de l'eau dans une bassine pour nettoyer sa blessure. Ce qui fut fait

A la suite de circonstances assez peu déterminées tant son geste fut rapide, le petit André, âgé de treize mois, qui jouait dans la cuisine, s'approcha de la bassine et la renversa sur lui. Atrocement brûlé au cou et à la poitrine, le pauvre petit se mit à pousser des cris déchirants. Ses parents s'empressèrent autour de lui et mandèrent en hâte un docteur. Mais les brûlures étaient étendues et profondes et le pauvre enfant, après des jours et des nuits de souffance, a succombé hier matin.

Deux cadavres dans un canot

On mande de Cadix : Un pêcheur a trouvé en haute mer, dans un canot, les cadavres de deux matelots du vapeur italien « Vallarzo » qui charge actuellement une cargaison de sel à Cadix.

Le capitaine du « Vallarzo » a déclaré que dans ce canot étaient partis six Italiens et deux Espagnols, tous ivres, et qu'ils ont dû périr au cours d'un accident.

CARNET

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Victor Tavernier, née Noémie Pascal, décédée à Blois. La défunte était la mère de M. André Tavernier et la sœur de M. Edmond Pascal, trésorier de l'Association des Journalistes, tous deux du *Journal de Roubaix*.

Après les funérailles, qui auront lieu à Blois, le corps sera transporté à Ailly-sur-Noye (Somme) pour être inhumé dans le caveau de famille.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNION SPORTIVE NŒUX-MINES 1 A SAT OLYMPIQUE SPORTING CLUB HALLUINDIS PAR 4 A 1

Cette rencontre fut intéressante à suivre.

Le repos arriva sur le score de 2 à 1 en faveur de Nœux.

Halluin possède une belle équipe, mais joua assez dur, notamment, Verfaillie, pourtant très bon joueur, a dû être rappelé plusieurs fois, à l'ordre par l'arbitre et doit se surveiller.

A Nœux, l'équipe de la deuxième mi-temps a bien rendu. Coco est à sa place comme demi. Les demis sont tous très bons en défense, mais pas un ne possède un bon service ; puisse, ce léger reproche leur être profitable.

LA COUPE DE FRANCE

C. A. S. G. DE PARIS-U. S. TOURQUENNOISE

Le public Tourquennois aura dimanche prochain l'occasion d'assister au Stade de la rue de Gand à une réédition du match de Coupe de France C. A.S.G.-U.S.T

Ce match étant organisé par la Fédération, les membres de l'U.S.T. devront acquitter un droit d'entrée.

Coup d'envoi à 13 h. 45.

Le championnat militaire de la 1re région

LA FINALE AURA LIEU A LILLE, AUJOURD'HUI MERCREDI

Au terrain de l'O. L., aujourd'hui, à 14 heures, aura lieu la finale du Championnat de football-association de la première région.

Elle mettra en présence, l'équipe du 43e R. I. à celle du 110e, qui, régulièrement, devrait s'assurer l'avantage, mais qui aura fort à faire devant ses adversaires décidés, courageux et pratiquant un jeu scientifique dont l'homogénéité semble parfaite.

Un groupe imposant de supporters du 110e doit se rendre à Lille pour accompagner l'équipe champion de France.

La composition des équipes sera la suivante :

43e régiment d'infanterie. — Duchesne, Dansette, Glock, Cattiau (cap), Barry, Gillot, Facque, Deforge, Minet, Milbied, Bertheloot.

110e régiment d'infanterie. — Lemery (R.C.R.), Delaeter (R.C.A.) ; Bourgeois, (R.C.R.) ; Dazza (U.R.D.M.) ; Triquet (R.C.C.) ; Lampin (U.S.P.) ; Blanquart (R.C.C.) ; Fauquenoy (U.S.T.) ; Chaivdan (U.R.D.M.) ; Cheuva (O.L.) ; Van Eslande (E.S B.).

DEMANDE DE MATCHES

Electric Club Lillois 1 et 2 demande matches pour le 13 janvier à 10 h. et tout le reste de la saison. Ecrire ou téléphoner à M. Charles Schellens, 190 route d'Arras, à Lille. Téléphone 926 ou 319.

Amicale Athlétique Fivoise demande matches sur terrain au choix les 13 et 27 janvier à 10 h. Ecrire 64, chemin des Alouettes, Fives-Lille.

BOXE

Le bruaysien Tassin en Allemagne

Le jeune champion de France des poids plumes, Robert Tassin, de Bruay, va se rendre prochainement en Allemagne où il livrera un combat dont l'issue semble bien incertaine.

Le 18 janvier, au Sportpalast de Berlin, notre compatriote sera opposé au champion d'Allemagne des poids plumes Noack.

Voilà un certain temps que nous n'avons vu le Bruaysien sur un ring français. Espérons qu'il remportera une brillante victoire outre-Rhin et que nous le reverrons à son retour prêt à disputer sa chance devant ses challengers éventuels, car « Boby » ne manque pas de rivaux dans le Nord, on pourrait citer les Mascart, Crauc, Humery, etc.

Au programme de cette réunion du Sportpalast est épinglée une rencontre entre le géant Primo Carnera, dont tous les combats sur les rings parisiens figurent d'écrasantes victoires et le poids lourd allemand Roseman.

Une sensationnelle réunion dimanche à Lille

La salle de l'Hippodrome de Lille sera certainement trop petite, dimanche prochain, pour contenir la foule désireuse d'assister aux six magnifiques combats retenus par les actifs promoteurs de l'A.S. de Roubaix.

L'affiche présente un intérêt exceptionnel avec les noms de :

Egrel champion de France militaire 1925 qui dans son record compte un match nul avec Jack Walker, champion d'Europe et vainqueur de Vermaut !

Vermaut, le Lillois, champion des Flandres, challenger au titre de champion de France ;

Deckmyn, l'espoir français (poids légers) qui vient d'emballer la foule dans son magnifique combat devant Lnglez.

Young Mars qui disputera le titre de champion du Nord qu'il détient depuis 1925.

Gydé aîné, fameux knockouteur qui vient de faire preuve d'une puissance incroyable ;

Chartrel, le Béthunois, officiel champion des Flandres poids légers ;

Gydé jeune, notre fameux petit champion du Nord poids mouches.

Gabès (de Tunis) le vainqueur de Tassin, Josié Chartier, etc., et qui est classé avec Gydé jeune dans les tout premiers poids mouches français ;

Deveux le champion favori des Lillois.

Verschemoët, dont tous les combats sont plaisants à voir.

Vandeleene notre champion du Nord poids coqs, et **Poliet**, de Carvin, qui a parié de mettre Vandeleene k.-o. !

Un tel ensemble de champions, constitue la plus forte sélection présentée en une même réunion depuis des années.

LE CHAMPIONNAT DU NORD DES POIDS LOURDS A SOMAIN

L'école de boxe de Somain a réussi à obtenir de la Fédération, une finale du championnat du Nord. Le championnat des poids lourds se disputera en effet, dans la coquette salle du Café de Paris dimanche 20 janvier entre Tricoteaux Célestin de Somain, et Pottier le récent vainqueur de Moreile. Au cours de cette réunion plusieurs grands combats verront les Blommaert, l'excellent poids léger, Tricoteaux Léon, Pagniez, Baronne, Bouhour, etc., se heurter à des champions réputés.

NATATION

Henri Padou ne quitte pas Tourcoing

Nous avons annoncé hier, d'après une dépêche d'agence, que le Tourquennois Henri Padou, l'un des meilleurs joueurs de water-polo du monde, allait quitter Tourcoing pour s'établir à Paris.

Cette dépêche faisait pressentir que, dans ces conditions, il fallait s'attendre à ce qu'il abandonne également les « Enfants de Neptune » et... adhère à un club parisien ! On disait qu'il avait acheté une charge de mandataire aux Halles de Paris, qu'il avait loué un appartement rue Etienne Marcel, etc...

Après renseignements pris, il apparaît que cette information est erronée.

Padou n'a jamais eu l'intention de quitter un commerce en pleine activité, ni les « Enfants de Neptune » auxquels il est attaché plus que jamais.

CROSS-COUNTRY

LE CRITÉRIUM DES JUNIORS A ROUBAIX

La F.F.A. dans un but de propagande et afin d'intensifier la pratique du cross-country, vient de décider que les engagements par club pour le Critérium des Juniors du 13 janvier, à Roubaix, seront illimités.

En conséquence, les clubs peuvent engager autant de coureurs qu'il leur plaira, restant bien entendu, que seuls 4 hommes par club compteront au classement.

Engagements reçus jusqu'au 9 janvier chez M J. Simon, secrétaire de la commission technique, 4, rue Catel Béghin à Lille.

HIPPISME

COURSES DE VINCENNES

PREMIÈRE COURSE. — **Prix de Mauléon.** — 1. Calentin (P. Gitton), g. 24 ; pl. 10. — Curieuse (L. Pottier), g. 8.50. — 3. Chartreuse (A. Chilisselet), g. 47.

DEUXIÈME COURSE. — **Prix de Neubourg.** — 1 Dalca (Gueroult), g. 14, pl. 8. — 2. Dame de Becheron (Verzele), g. 15.50. — 3. Pronostic (R.O. Sinonard), g. 12.

TROISIÈME COURSE. — **Prix de Montluçon.** — 1. Mouchesse II (Gougeon), g. 8, pl. 7.50. — 2. Mafalda M., (M. Chrétien), g. 10.

QUATRIÈME COURSE. — **Prix de Mantes.** — 1 Amazone B., (Vanlandeghem), g. 11, pl. 7. — 2. Candidat III (Buttl), g. 11. — 3. Casque d'Or (Capovilla), g. 8.

CINQUIÈME COURSE. — **Prix Daumesnil.** — 1. Aladin III (Cnudde), g. 20.50, pl. 9. — 2. Belle Enfant O (R.C. Sinonard), g. 18.50. — 3. Bettina II (X. Bernardin), g. 13.

SIXIÈME COURSE. — **Prix de Montmédy.** — 1. Ballverne (P. Viel), g. 34.50, pl. 9. — 2. Clair de Lune V (Buttl), g. 7. — 3. Borée (A. Soutroubille), g. 12.

L'élection d'Altkirch

M. Silbermann a posé sa candidature contre un autonomiste

M. Silbermann pose sa candidature dans l'arrondissement d'Altkirch, pour l'élection du 13 janvier.

M. Silbermann avait été, en avril dernier, candidat officiel de l'Union Populaire d'Alsace contre M. Ricklin, de sorte que M. Silbermann échoua.

En posant aujourd'hui sa candidature, il a envoyé à M Brogly, président de l'Union Populaire, sa démission du parti. Il se présente donc comme candidat indépendant, mais en somme comme catholique national, contre M. Stuermel, candidat catholique autonomiste.

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FÊTES 64, Grande-Place, Lille

Le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne est inévitable a déclaré M. Loèbe

Le Président du Reichstag, M. Paul Loèbe, parcourt en ce moment les Etats Baltes. A Riga où il est l'hôte de M. Paul Kalmin, président Letton, il a fait, sous les auspices de l'Union Républicaine des allemands de Riga une conférence dans laquelle il a notamment déclaré que le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne était inévitable. « L'Allemagne n'oblige personne à s'unir à elle, dit-il ; cette union ne peut se faire que par la volonté librement exprimée de la majorité du peuple autrichien. Mais quand cette volonté se manifestera rien au monde ne pourra empêcher l'Allemagne et l'Autriche de former un seul Etat. La nouvelle Allemagne ressemble à une couronne dont toutes les parties sont fortement liées mais où chaque fleur conserve son parfum et sa couleur. »

Un ouvrier étranglé par une machine à la Raperie de Morchies près d'Arras

Un terrible accident s'est produit la nuit à la Râperie de Morchies, au cours duquel un ouvrier a été étranglé par sa machine.

M. Eugène Lejosne, 40 ans, demeurant rue de Bus, à Beugny, marié et père d'un enfant, machiniste à l'usine gérée par M. Léon Deloffre, depuis trois années, de service de nuit, prit, en compagnie d'un camarade, M. Hilaire Reversez, chauffeur, un frugal repas vers minuit. Les deux ouvriers se séparèrent ensuite pour aller chacun à son travail.

Au bout d'un certain temps, M Renversez ne voyant pas son ami faire sa tournée dans la machinerie, se rendit dans un atelier voisin, où il trouva M. Lejosne, accroupi sous un arbre de transmission, autour duquel était enroulé son cache-nez et son veston. Le malheureux ouvrier était inanimé, étranglé par sa machine, une pompe à huile, qui tournait à la vitesse de 100 tours à la minute.

La mort avait fait son œuvre.

M le docteur Guerrin, d'Ermies et les gendarmes de Bertincourt, ont fait leurs constatations.

La 2e fraction de la classe 1927 sera-t-elle libérée le 27 avril ?

MM. Paul Bernier et Jouffrault ont déposé une proposition de loi tendant au classement par anticipation dans la disponibilité, des militaires appartenant à la deuxième fraction de la classe 1927. Cette proposition a pour objet de permettre aux hommes libérables le 10 mai 1929, d'être renvoyés dans leurs foyers le 27 avril 1929 et de pouvoir prendre part aux élections communales du 5 mai.

LISEZ TOUTES LES SEMAINES
LES SPORTS DU NORD
grand organe d'informations régionales
SIX PAGES :: :: :: :: :: 25 CENTIMES

M. Carré de Malberg nommé Premier Président de la Cour de Colmar

M. Paul Lacour lui succède à la Cour d'Appel de Douai

M. Carré de Malberg vient d'être désigné pour remplir les hautes fonctions de premier président de la cour d'appel de Colmar.

Un choix meilleur ne pouvait être fait.

En effet, M. Carré de Malberg, qui appartient à une ancienne noblesse de robe d'Alsace possède une connaissance profonde des choses des provinces reconquises et de leurs lois locales.

D'autre part, à ces qualités nécessaires dans le poste particulièrement délicat auquel il est appelé, le distingué magistrat joint celles d'un juriste éminent et d'un esprit très fin.

Et nombreux sont ceux qui regretteront son départ.

Mais, par bonheur, ces regrets trouveront leur compensation dans l'avènement de son successeur : M. Paul Lacour.

M. Paul Lacour est un magistrat intègre, doublé d'un homme au grand cœur. Originaire de l'Aisne, il débuta dans la magistrature, en qualité d'attaché au ministère de la Justice, en 1897.

Juge titulaire, puis chargé de l'instruction à Compiègne, il passa à Doullens, en 1906, comme président du tribunal civil et, ensuite à Amiens, comme conseiller à la cour d'appel.

Nommé président de chambre à Douai, en 1924, M. Lacour se signala, dès son arrivée, par ses connaissances juridiques, la clarté de son esprit, son souci d'équité et sa laborieuse activité.

Ses qualités de méthode et de précision, l'intérêt qu'il porte aux litiges soumis à son examen en même temps que la grande autorité morale dont il jouit dans le monde du Palais le désignaient tout spécialement pour remplir les hautes fonctions qui viennent de lui être conférées.

Et il nous est agréable d'associer dans les mêmes et très vives félicitations que nous leur adressons : MM. Carré de Malberg et Paul Lacour. — **Robert JAN.**

COUR D'APPEL DE DOUAI

Une affaire de dommages de guerre, dans le Douaisis

A la suite d'une plainte du Préfet du Nord, M. Emile Milon, cultivateur à Tilloy, avait été poursuivi pour escroqueries aux dommages de guerre, ainsi que M. Adolphe Foulon, ex-greffier de la Commission cantonale de Marchiennes, inculpé, lui, de complicité.

Le Tribunal correctionnel de Douai les acquitta du chef d'escroquerie, mais ayant retenu contre eux le délit de fausse déclaration de dommages de guerre, les condamna : M. Milon, à 300 francs d'amende, au remboursement de 5.637 francs d'avances perçues et à la déchéance pour trois quarts de ses droits à dommages et M. Foulon, à 500 francs d'amende.

Sur appel de leur part, l'affaire, on s'en souvient, avait été plaidée le 15 décembre, par Me Soland, pour M. Foulon ; Escoffier, pour M. Milon et Payen, partie civile, au nom de l'Etat.

La Cour, dans l'arrêt qu'elle vient de rendre, a confirmé la condamnation de Milon et elle a prononcé l'acquittement de M. Foulon.

La Journée Mutualiste des Cheminots du Nord

Une grande manifestation se déroulera dimanche à Lille sous la présidence de M. L. Loucheur Ministre du Travail :: :: ::

Trois sociétés mutualistes de Cheminots : la « **Protection Mutuelle** » (Section de Lille), le Comité départemental du « **Sanatorium** » la Section Lilloise des « **Enfants des Chemins de fer français** » ont, hier, mis au point le programme d'une grande manifestation que présidera, dimanche à Lille, M. Loucheur, Ministre du Travail.

Voici le détail de la cérémonie :

A 10 h. 30, rassemblement des sociétés, de leurs délégués et des membres au siège, 13, rue du Molinel, à Lille.

A 10 h. 50, Gare de Lille, réception de M. Loucheur, ministre du Travail et de diverses personnalités avec le concours de l'Harmonie des Cheminots de la Gare de Lille.

A 11 heures, dépôt d'une gerbe à la Plaque Commémorative élevée en gare de Lille à la mémoire des Cheminots morts au Champ d'honneur.

A 11 h. 15, dépôt d'une gerbe au monument élevé par la ville de Lille à la mémoire de ses enfants morts pour la France.

A 11 heures 30 : Hôtel de la Mutualité. Remise de drapeaux offerts : 1. A la Section de Lille des enfants des Chemins de fer français (Préventorium marin d'Asnelles) par M. Loucheur, Ministre du Travail ; 2. Au Comité de Roubaix-Tourcoing du Sanatorium des Cheminots par M. Salembien, adjoint au maire de la Ville de Tourcoing.

Vins d'honneur.

A 12 heures 30 : banquet à l'Hôtel de l'Europe, rue Basse, à Lille, sous la présidence de M. Loucheur, Ministre du Travail.

A 17 heures : Salle des Fêtes du Ramponneau (façade de l'Esplanade à Lille), grand concert artistique avec la participation de la troupe Lise Fleury, Bertal.

A 20 h. 30, bal à grand orchestre avec le concours d'un « Zazz » de premier ordre.

Au cours du bal, il sera procédé au tirage d'une grande tombola gratuite.

Grande tombola gratuite.

Les membres des 35 groupements sont invités à se grouper munis de leur musique, autour de leur drapeau respectif.

Les sociétés de secours mutuels sont également priées d'envoyer une délégation avec drapeau.

Un nouveau cours sur " La psychologie du travail " sera inauguré aujourd'hui à Lille

M. Labbé, directeur général de l'Enseignement technique présidera la première leçon

Nous avons annoncé, il y a quelques jours qu'un nouveau cours sur la « psychologie du travail » professé par M. Hubert, professeur à la Faculté, était créé à l'Université de Lille par M. le Recteur Chatelet.

C'est aujourd'hui, à 18 heures que la première leçon inaugurale aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, rue Auguste-Angellier.

M. Labbé, Directeur de l'Enseignement technique, présidera le premier cours.

Voici la liste des sujets qui y seront étudiés :

1° Les facteurs psychologiques de la production.

2° L'évolution industrielle et les nouveaux problèmes qu'elle pose.

3° Définition de l'organisation scientifique du Travail.

4° La situation démographique dans l'industrie du Nord.

5° L'orientation professionnelle de l'apprentissage.

6° L'individu au travail. (L'installation des ateliers).

7° La psychologie du travailleur individuel. (Le goût du travail).

8° L'homme à la machine.

9° Le rendement.

10° La préservation des accidents.

11° La fatigue.

12° La discipline des ateliers.

13° Recherche de psychologie collective : les divers types d'ouvriers.

14° La rémunération du travail.

15° La sécurité en face des risques de l'existence.

16° La participation ouvrière à l'organisation du Travail.

17° La vie familiale et sociale des travailleurs.

18° Les conflits du travail et leurs facteurs psychologiques.

19° L'utilisation des loisirs ouvriers.

20° Le rôle individuel et social des chefs d'entreprise et leurs adjoints.

La grève des ouvriers imprimeurs de Roubaix-Tourcoing, continue

Le groupement des syndicats ouvriers de Roubaix-Tourcoing de la Fédération du Livre a tenu une nouvelle réunion pour envisager la situation créée par le conflit entre patrons et ouvriers. Il nous a communiqué l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers de l'Imprimerie actuellement en conflit, après avoir entendu les exposés des commissions syndicales, décident, à l'unanimité, de continuer la grève jusqu'à complète satisfaction de leurs revendications justifiées ».

L'assassin de l'abbé Caravadossi condamné en Belgique

L'Italien Angelo Bartolomei, qui tua à Jœuf, l'abbé Caravadossi, a comparu devant le tribunal correctionnel de Liège.

Il a été condamné à six mois de prison pour port de revolver, à 15 jours de prison et 500 francs d'amende pour outrages.

Bartholomei a été acquitté du chef de vagabondage.

Le tableau d'avancement dans la police

Le « Journal Officiel » publie le tableau d'avancement pour l'année 1929 des fonctionnaires et agents relevant des services actifs de la direction de la Sûreté générale. Nous y relevons :

POLICE MUNICIPALE

Commissaires centraux et de police hors classe 2e échelon présentés pour le hors classe 1er échelon. — MM. Dubois, à Calais (délégations judiciaires) ; Flament, chef de la sûreté, Roubaix ; Cayrol, Saint-Omer ; Sales, Lille (délégations judiciaires) ; Coissard, chef de la Sûreté, Lille ; Saugrain, commissaire central, Dunkerque ; Fournier, Boulogne ; Marteaux, Arras ; Ponchés, Bruay.

Commissaires centraux et de police présentés pour le hors classe 2e échelon. — MM. Gabillaud, Tourcoing ; Manouvrier, Calais ; Beri, Lille ; Daulun, Amiens ; Derret, Lille ; Faveret, Calais ; Roussaud, Roubaix ; Carrance, Maubeuge ; Beaujan et Baudart, Boulogne ; Barthe, Saint-Quentin ; Lespinasse, Caudry ; François Liévin ; Rozier, Denain ; Sabaterie, Tourcoing ; Fischer, Roubaix ; Doucet, Hénin-Liétard, Raoul, Anzin ; Malot, Roubaix.

Commissaires présentés pour le 3e échelon. — MM. Marouze, Béthune ; Denoix, Saint-Quentin ; Sauvage, Hellemmes ; Constantin, Avion ; Lapouille, Saint-Amand ; Schamber, Amiens ; Fairise, Christol, et Beaumelou, Lille ; André, Roubaix ; Houdel, Calonne-Ricouart ; Payen, Cambrai ; Paulette, Saint-Quentin ; Eutremont, Aniche.

Commissaires présentés pour la classe exceptionnelle. — MM. Jacquemet, Marcq-en-Barœul ; Pinet, Fourmies ; Brezel, Bailleul ; Soumcyrach, Le Cateau ; Carlo, Nœux-les-Mines ; Pantal, Solesmes ; Vacaro, Lomme ; Jeammel, Dunkerque.

Commissaire présenté pour la 1re classe. — M. Larrouy, à Roncq.

Commissaires présentés pour le 3e classe. — MM. Baron, Mazingarbe et Duprat, Comines.

POLICE SPÉCIALE

Commissaires spéciaux présentés pour le hors-classe, 1er échelon. — MM. Delattre, Valenciennes, Lebeau, Hazebrouck ; Demaret, Feignies.

2e échelon. — MM. Crépin, Boulogne ; Vantomme, Verdier et Rossel, Lille ; Jaussaud, Jeumont ; Demailly, Feignies ; Duval, Valenciennes ; Deblet Calais ; Cardon, Lens.

3e classe. — M. Pauchet, Boulogne.

Commissaires présentés pour la classe exceptionnelle. — M. Plumecocq, Valenciennes.

Pour la 1re classe.— MM. Lhotte, Lille ; Lamare, Boulogne.

POLICE MOBILE

Commissaires présentés pour hors-classe 2e échelon. — MM. Peyronsère et Drollon, 2e brigade.

Inspecteurs présentés pour le 2e classe. — MM. Vicq, Calais ; Mauger, 2e brigade.

Pour la 3e classe. — MM. Foucault, Feignies ; Bigct, Tap et Marc, Lille ; Bohin, Calais.

Pour la 1re classe. — Rigal, Valenciennes.

Pour le 2e classe. — MM. Stébach, Gozzi, Calais ; Cauvy, Jeumont ; Crauste, Boulogne.

Pour la 3e classe. — MM. Galverna, Dunkerque ; Favre, Valenciennes ; Harstrien, Boulogne ; Imbiot, Tourcoing.

Pour le 4e classe. — MM. Qpeyroux, et Jovenaux, Lille.

Pour la 5e classe. — MM. Leleu, Lille ; Mesmer, Lens.

Pour la 6e classe. — MM. Bredin, Mouton, Barlier, Boulogne ; Rouquié, Tavolliot, Calais ; Fulcrand, Devigne, Valenciennes ; Mariani, Lecal, Feignies ; Coulmont et Jourda, Dunkerque.

FEUILLETON DU 9 JANVIER 1929. — N° 52

le docteur rouge

ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR PAR Jules Mary

— Je suis de ton avis, ma chère Blanche, et, en toute autre occasion, fuir ce château, alors que le comte vient d'être arrêté sous le coup d'une accusation, fuir avant qu'il soit proclamé innocent, ce serait une lâcheté.

— Pourquoi donc me le proposez-vous ?

— Parce qu'il s'agit de ta vie.

— Comment savez-vous que ma vie est en danger ?

— Tout nous le fait croire... J'ajouterai que peut-être ma vie, à moi-même, est menacée ; mais la mienne est peu de chose... elle importe peu... c'est de toi qu'il s'agit.

Blanche réfléchit quelque temps.

— Si vous ne m'expliquez pas les raisons qui vous font prévoir un péril, je croirai que toutes vos craintes sont vaines, dit-elle...

Roscoff intervint et, accablé :

— Nous ne savons rien de précis, murmura-t-il, et pourtant, mademoiselle, je vous en prie, si vous aimez votre mère, tranquillisez-la en lui donnant la satisfaction qu'elle réclame de vous...

Et il tremblait, en disant cela, parce qu'il voyait bien que tout ce qu'il ferait serait inutile.

A quel parti s'arrêter ?... Une seule chance pouvait la sauver, cette enfant : la fuite loin de Jean More...

Et voilà qu'elle refusait aux premiers mots, dès qu'on le lui proposait...

Cependant pouvait-il tout avouer et montrer combien était dangereuse la folie du paysan ?... combien était redoutable son délire de persécution ?...

— Nous ne savons rien, répéta-t-il... rien ; mais, mademoiselle, écoutez le pressentiment de votre mère... Elle vous aime trop pour que son cœur se trompe et que ce soit à tort qu'il s'alarme...

— Je ne crois guère aux pressentiments, monsieur, dit la jeune fille avec un regard de douleur et de pitié à la comtesse, car ma mère, il me semble, aimait Maurice autant que moi et son cœur n'a été averti par aucun présage funeste de la mort de mon frère...

Cela était cruellement vrai. Qu'avaient-ils à répondre ?

Ils se taisaient, embarrassés, baissant la tête devant cette jeune fille, comme s'ils avaient été devant un juge...

— Ainsi, tu refuses de partir ? interrogea la comtesse.

— Je refuse et je vous prie de me pardonner, ma mère, si malgré moi je vous cause de la peine...

— Tu me fais beaucoup de mal, mon enfant...

— J'estime qu'il est de mon devoir d'agir ainsi, dans l'intérêt même de la réputation de mon père... Si nous l'abandonnons, que deviendra-t-il ?... Et si nous-mêmes avons l'air de le considérer comme coupable, qui donc, après cela, le défendra et essaiera de faire croire à son innocence ?...

— Ton devoir et le mien ne font qu'un seul et même devoir, ma fille... je resterai...

Et très bas, sans que Roscoff pût entendre :

— Je te remercie de m'avoir parlé ainsi...

Blanche et Marguerite s'éloignèrent. Comme Roscoff demeurait à la même place, abîmé dans ses réflexions, cherchant et ne voyant pas d'issue à la situation qu'il avait créée, la comtesse l'appela :

— Venez-vous, docteur, et nous accompagnez-vous au château ?

Il n'entendit pas. Alors la comtesse, jouant l'indifférence, bien qu'elle eût de l'angoisse plein le cœur :

— Tu lui as fait de la peine, à cet homme. Ce n'est pas la première fois que je remarque que tu lui parles avec dureté... Tu sembles le haïr, ne supporter sa présence que difficilement... Que t'a-t-il donc fait ?...

— Rien, dit sèchement Blanche... Parlons d'autre chose, ma mère, le voulez-vous ?...

Et elles rentrèrent dans le jardin.

Roscoff n'avait pas bougé.

Et tout à coup, après cette longue absence de lui-même, il se réveilla, regarda autour de lui, et, reculant, étouffa un cri d'épouvante et d'horreur...

Jean More, oui, Jean More était devant lui, sortant des broussailles, sa figure sanguinolente, ses yeux rouges hors de l'orbite, les lèvres détendues montrant les gencives saignantes, et regardant le coin du bois, vers Foucherolles, par où les deux femmes avaient disparu !...

— Lui ! lui ! dit Roscoff, avec une épouvante inexprimable... Lui qui nous guettait... et qui, peut-être, si je n'avais été là, s'il avait trouvé Blanche seule, eût fait d'elle ce que... Oh ! mon Dieu ! !...

Il n'acheva pas, le misérable, parce qu'il crut voir là le châtiment...

Il aimait tant celle qu'il croyait sa fille qu'il avait commis deux crimes pour la sauver de la pauvreté, la faire riche...

Est-ce qu'il allait perdre le fruit de son infamie en perdant Blanche elle-même ?...

Est-ce que Jean More, le fou, sous l'empire de ses idées de persécution, allait tourner contre la fille de Roscoff l'arme que Roscoff lui-même lui avait mise entre ses mains ?

Il se précipita sur le fermier, dans un premier mouvement de rage folle, le prit par la gorge, le secoua de toutes ses forces, le soulevant de terre, lui arrachant des gémissements inarticulés, et le jeta, demi-mort, évanoui, dans un buisson...

Le malheureux resta quelques minutes sans faire de mouvement ; puis, revenu à lui et sans même tourner le regard vers Roscoff, sans une rancune, comme si rien ne s'était passé, reprit sa position première, la tête penchée vers l'endroit par où Blanche avait disparu, poursuivi par son idée fixe, insensible à tout ce qui pouvait se passer autour de lui.

Le docteur le savait, pourtant, que rien ne le distrairait... ne s'était-il pas servi de cette obsession pour lui faire tuer Crèvecœur, pour lui faire tuer Maurice ?

Il le savait, mais à ce moment, il l'oublia...

— Toi ? toi ici !... disait-il, ne réfléchissant pas que l'autre ne pouvait le comprendre ; que viens-tu faire, misérable ?... A quelle pensée obéis-tu ?...

Et le fou, hochant la tête, n'ayant pas entendu ce que disait Roscoff, mais répondant quand même, en son délire de persécuté :

— Ah ! elle était venue... Et elle m'en voulait... Elle me riait au nez en me montrant le poing... C'est elle qui fait tout le mal... C'est bon... c'est bon...

Qu'entreprendre contre cette masse inerte ? Tous les efforts seraient vains, se heurteraient à cet accès de folie !... Il fallait attendre... L'accès passé, il emploierait, pour en retarder le plus longtemps possible la réapparition, tous les moyens que la science mettait en son pouvoir.

Et il veillerait lui-même sur Jean More, pour empêcher une nouvelle catastrophe.

Au moins, de cette façon, il serait sûr de ne pas le laisser s'enfuir par les bois, comme une bête fauve déchaînée...

Qu'étaient donc devenus les paysans qu'il avait, peu d'heures auparavant, institués les gardiens de leur maître ?

Il résolut d'aller à la ferme pour le savoir.

Il prit Jean More par un bras, l'obligeant à marcher, et le ramena ainsi, le soulevant presque de terre.

Et les ouvriers qui le rencontraient disaient :

— Ma foi, faut avouer qu'il se donne bien de la peine avec le fermier du château, le médecin russe.

Ils offrirent à Roscoff de l'aider, mais il refusa.

Il était robuste. Le fardeau de Jean More ne le gênait pas.

Arrivé à la maison d'habitation, il poussa d'un coup de pied la porte qui s'ouvrit.

Il entra, traînant toujours le monomane, qui, sans soupirer, sans se défendre, se laissait faire comme un enfant.

Sur le carrelage de la chambre, deux hommes étaient couchés, le ventre en l'air, dormaient et ronflaient...

C'étaient Riquelot et Magloire.

— Ils sont ivres-morts, murmura Roscoff. Heureusement que me voilà fixé sur ce que vaut leur vigilance.

Il les secoua. Ils ne bougèrent point. Autant eût valu secouer deux souches. Que s'était-il donc passé ? Une chose bien simple. Pendant que Jean More reposait, les deux paysans s'étaient mis à fureter dans tous les coins de la chambre — pour passer le temps — et avaient découvert sur une planche un litre d'eau-de-vie de marc.

Ils avaient trinqué modestement dans un petit verre tout d'abord, puis avaient bu ensuite, à tour de rôle, au goulot de la bouteille.

Après quoi, ayant reposé celle-ci avec précaution à la même place, bien qu'elle fût vide, ils n'avaient pas tardé à s'endormir.

Jean More s'était réveillé quelques instants après, s'était levé, avait passé sur ces deux corps d'ivrognes sans les voir, avait ouvert la porte, traversé la cour de la ferme et gagné le bois.

Quelques secondes plus tôt, il trouvait Blanche et c'en était fait d'elle.

Mais lorsqu'elle passa auprès de lui, elle n'était plus seule. Marguerite et Roscoff venaient de la rejoindre. Ce fut ce qui la sauva...

(A suivre.)